



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

26 octobre 2023

Réunion tenue en virtuel le jeudi 26 octobre 2023.

Sont présents : Caroline Côté, Catherine Duquette, Sandra Picard, Amélie Beaulieu, Marie-France Lemay, Marie-Ève St-Pierre-Delorme, France Beaulieu, et Véronique Yassa, Éric Ouédraogo, James Benoit, Yves Beaulieu, François Martin et Martin Roussel

Sont absentes : Karine Beauchamp et Cindy Lapointe

CE2324-016

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La rencontre débute à 19h10.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES (QUORUM DOUBLE)

Nous avons quorum.

CE2324-017

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Côté nous propose des ajouts à l'ordre de jour. Au point 7, elle présentera un projet de cinémomètre réalisé en collaboration avec le Service de police de Repentigny. Au point 6, elle fera une mise à jour concernant le voyage à Ottawa.

Il est proposé par M. Benoit et appuyé par M. Beaulieu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications apportées.

Adopté à l'unanimité

CE2324-018

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

M. Roussel indique que le terme « oriente » serait plus adéquat que « régit » à la page 4, au point 10.6, à la phrase : *Madame Côté nous informe que le projet éducatif régit tout ce qui est fait dans l'école durant 5 ans.* Les présences seront modifiées puisque Mme St-Pierre-Delorme était absente à la dernière séance. Ces deux modifications seront apportées au procès-verbal.

Il est proposé par Mme Picard et appuyé par Mme Duquette d'adopter le procès-verbal avec les corrections proposées.

Adopté à l'unanimité

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

6. POINTS D'ADOPTION

CE2324-019

6.1 Dépenses au fonds 8

Mme Côté nous projette le rapport. Elle nous informe qu'il n'y a pas beaucoup de changement. Une commande de chandails sera faite sous peu au montant de 18 039,35 \$. Il y aura une plus grande variété que l'année dernière. Les propositions des parents ont été prises en compte. Il sera possible de se procurer des chandails de différentes couleurs avec ou sans capuchon. Il nous reste seulement une dizaine de chandails de l'année passée.

Elle nous explique, par la suite, que le montant de 666,87 \$ a été alloué pour l'achat de pommes pour notre cross-country école. Le montant de 2 664 \$ est pour la commande de copeaux de bois qui ont été déversés dans la zone de jeux du préscolaire.

Mme Côté nous parle ensuite des dépenses liées au voyage à Ottawa pour les élèves de 6^e année. Elle demande si le CE désire offrir un montant à ces élèves. Le coût par élève s'élève à 248 \$. Il y aura 2 autocars et une enseignante transportera aussi quelques élèves. 111 élèves participeront à cette activité alors que 10 élèves ne souhaitent pas y participer. Les raisons ne sont pas monétaires car celles-ci auraient pu être prises en considération par l'école, mais plutôt parce que les élèves ne sont pas intéressés à l'activité ou que les parents ne désirent pas que leur enfant voyage sans eux.

L'école défrayera 20 \$ par élève pour réduire le montant total facturé aux parents. Le coût sera donc de 224,20 \$ par élève. On soulève la possibilité de faire une campagne de financement un spectacle de Noël ou un événement collectif.

Les membres du CE proposent que 200 \$ soient chargés aux parents et que la différence de 24,20\$ soit assumée par le fonds 8. On dit aussi que ce projet pourrait devenir une tradition et qu'il soit répété annuellement. M. Roussel nomme qu'il serait préférable, par souci d'équité et de pérennité, que l'offre du CE se poursuive année après année. Si le CE décide d'aller de l'avant, un pourcentage devra être reconduit à chaque année. Cela équivaut approximativement à 10 %.

Il est proposé par Mme Yassa et appuyé par Mme Lemay d'adopter la répartition des sommes au fonds 8.

Adopté à l'unanimité

CE2324-020

6.2. Activités/sorties éducatives

Mme Côté nous informe que toutes les sorties ont déjà été adoptées par le CE sans aucun frais chargé aux parents. Elle nous explique que l'équipe de 4^e année a travaillé très fort pour la planification de ses sorties. Les élèves visiteront le Centre des sciences de Montréal ainsi que le musée de la Pointe-à-Callières. Mme France Beaulieu mentionne que les élèves du préscolaire iront également visiter le Centre des Sciences. De plus, La sorcière Tikipik viendra les visiter la semaine prochaine. Ces nouvelles sorties et activités seront ajoutées à la planification des sorties éducatives pour la présente année scolaire. Les coûts sont entièrement assumés par l'école avec les différentes mesures monétaires allouées par le MEQ.

Il est proposé par Mme France Beaulieu et appuyé par M. Ouédraogo d'approuver ces sorties éducatives pour l'année 2023-2024.

Approuvé à l'unanimité

6.3 Contenus en éducation à la sexualité

Mme Côté nous explique que ce point avait été reporté lors de la dernière séance et que les membres avaient déjà reçu le document. Les contenus sont sensiblement les mêmes que l'année dernière. La majorité du contenu est enseigné par les enseignants, cependant certaines animations peuvent être réalisées par l'infirmière scolaire durant l'année.

M. Roussel se questionne sur ce qui pourrait intéresser les parents. Peut-être qu'un lien pourrait être fait avec les parents. Il pourrait, en effet, être intéressant pour les parents de reprendre la matière avec leurs enfants. La direction s'assurera de réfléchir à une communication pertinente à mettre en place avec les parents au sujet des contenus en éducation à la sexualité.

Il est proposé par M. Roussel et appuyé par Mme St-Pierre-Delorme d'adopter les contenus en éducation à la sexualité tels que proposés.

Adopté à l'unanimité

6.4. Équipe de basketball

Mme Côté précise que c'est une 8^e année pour l'équipe de basketball des Cavaliers de Valmont. L'implication financière contient les frais d'affiliation, le paiement des entraîneurs et la moitié du coût de l'habillement des joueurs. Leur ensemble leur est offert à la fin de l'année scolaire. Pour les parents, le coût se situe entre 30 \$ et 40 \$. Sans aucune participation de l'école, les frais aux parents pourraient s'élever à 150 \$ par élève. L'école assume les frais pour une dizaine d'élèves.

Il est proposé par M. Benoit et appuyé par M. Beaulieu d'adopter les dépenses liées à l'équipe de basketball.

Adopté à l'unanimité

6.5. Spectacle de musique 6^e année

Mme Côté demande aux membres qu'un montant de 5 \$ soit chargé aux parents pour assister au spectacle de musique de Noël des élèves de 6^e année. Cela pourrait, alors, diminuer les coûts du voyage à Ottawa. Ce serait la seule activité de financement, si elle a lieu.

Il est proposé par Mme Picard et appuyé par Mme Duquette d'adopter les frais de 5 \$ chargés aux parents pour financer le voyage à Ottawa.

Adopté à l'unanimité

7. POINTS EN CONSULTATION

Mme Côté nous raconte qu'elle a eu la visite des policiers de Repentigny. Ces derniers mettent en place un projet pilote pour la sécurité aux abords des écoles. Ils proposent qu'un sac à dos muni d'un cinémomètre soit porté par des enfants marcheurs, durant une période ciblée. Deux écoles du CSSDA ont été visées pour ce projet pilote. Cela pourrait avoir lieu dès le mois de novembre. Cette campagne vise à conscientiser les conducteurs de véhicules, puisqu'ils pourront voir la vitesse à laquelle ils roulent directement sur le sac à dos d'un enfant marcheur. Une dizaine d'élèves seraient recrutés pour déambuler sur les trottoirs durant ces périodes. Les policiers ne seraient pas bien loin dans le but d'assurer la sécurité. Cette initiative se veut préventive et non répressive. Aucune contravention ne sera donnée en lien avec cette activité de sensibilisation.

Toute l'assemblée est en accord. M. Benoit nous dit que la seule chose qui pourrait causer un petit malaise serait que la police fasse une opération radar au même moment. Il a été convenu que les policiers ne feraient pas d'intervention durant ces périodes.

Cette campagne de prévention est endossée par le CSSDA et les conseillers pédagogiques. Les parents des élèves choisies devront donner leur accord et ils se peut que la police produise des vidéos. Il se peut même que les médias se déplacent.

8. POINTS D'INFORMATION

8.1 Informations de la direction

- Halloween – Fin à la faim et activités à l'école

Mme Côté nous explique que la récolte de bonbons aura lieu afin de permettre à l'organisme Fin à la faim de concocter des bonbonnières pour les familles démunies à Noël. Les parents ont déjà reçu le courriel.

Le concours annuel de déguisement se tiendra à nouveau cette année. Dans le but d'être cohérent avec les valeurs de l'école, les élèves gagnants ne recevront pas de bonbons, mais plutôt des livres et des jeux de société sous le thème de l'Halloween.

- Rencontre de parents (1^{er} bulletin)

Mme Côté nous informe que les rencontres de parents auront lieu durant la dernière semaine de novembre. Une soirée sera réservée pour les parents. Tous les parents seront invités.

- A vos marques, prêts, bougez! (suivi)

Mme Côté ne sait pas encore combien d'argent fut amassé, le décompte n'étant pas terminé. Elle remercie les parents et les organisateurs pour cette belle activité qui s'est déroulée sous une température plus qu'agréable. Elle remercie également les familles pour leur grande générosité.

- Suivi du terrain de soccer synthétique

Lors de la proposition d'un terrain de soccer synthétique, Mme Côté avait mentionné le prix pourrait s'élever à 30 000 \$, montant qui avait été dépensé par une autre école il y a quelques années. À sa grande surprise, le coût d'une telle surface pourrait atteindre jusqu'à 130 000\$. Les démarches seront quand mêmes poursuivies et de nouvelles soumissions seront demandées. M. Benoit propose de nous partager le contenu du devis sur l'installation d'une surface similaire sur le terrain du CPE que fréquente ses enfants.

- Critères d'inscription et d'admission 2024-2025

Les critères d'inscription et d'admission ont été revus et plusieurs ajustements ont été apportés au document. Mme Côté suggère aux parents d'en prendre connaissance. Elle précise que la période d'inscription a été devancée du 27 novembre au 22 décembre 2023.

- Projets en 6^e année

Mme Côté nous explique que l'année dernière, il fut proposé que d'autres projets soient ajoutés à l'offre de service en 6^e année afin que le PEPALS ne soit plus le seul projet particulier proposé aux élèves. Les enseignantes de 6^e année ont envie de vivre différents projets. Mme Lemay entame déjà un projet en robotique avec le Créalab de la ville de Repentigny.. Une proposition devrait être faite à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

8.2 Informations des enseignants

Mme Picard nous informe que les élèves de 1^{re} année ont eu un bon début d'année et que beaucoup de parents bénévoles se sont manifesté. Ils entament le processus de lecture par décodage et le jeu du loup. En écriture, ils se sont lancés dans les ateliers d'écriture sur le *comment faire?* Ils explorent, par exemple, les recettes de cuisine. C'est une première expérience.

M. Beaulieu, enseignant en 4^e année, travaille en CAP (communauté d'apprentissages professionnelle) avec l'équipe du 2^e cycle. Ils travaillent sur le profil des lecteurs. Ils ont commencé les sorties *Nager pour survivre* à la piscine municipale. En sciences, ils font présentement un projet sur les oiseaux; prochainement ce sera sur les structures spectaculaires où ils feront des gratte-ciels avec des guimauves et des cure-dents. En ECR ils explorent leur passion. Ils ont également eu la visite de Mme Jessica Wilcott, auteure qui est venue leur expliquer comment elle s'y prend pour produire ses histoires.

Mme Lemay nous informe que le 3^e cycle travaille le récit narratif sous le thème de l'épouvante. Le coenseignement est très présent au niveau des mathématiques. En 5^e année, ils explorent l'électricité. En univers social, ils font une ligne du temps à partir des moments de la vie de l'enfant. Elle entend beaucoup parler du voyage à Ottawa par les élèves. En mathématiques, ils

ont travaillé les fractions en cuisinant des tartelettes aux pommes. Ce fut une activité coup de cœur.

Mme France Beaulieu dit que les enseignantes au préscolaire travaillent depuis le début de l'année à finaliser leurs sorties éducatives. Les enfants ont travaillé fort à assimiler la routine. Ils ont fait des activités sous les thèmes de l'autobus, des pommes, des pompiers et de l'Halloween. Ils vivent aussi des ateliers d'habiletés sociales avec l'ensemble des élèves.

8.3 Informations du Service de garde

Mme Duquette nous informe que plusieurs éducatrices sont de retour cette année. Il y a seulement 4 postes à pourvoir actuellement, ce qui est beaucoup plus positif que la situation de l'année dernière. De beaux dessins et de beaux bricolages sont exposés dans le corridor du service de garde. La journée pédagogique du 1^e novembre se vivra en pyjama.

8.4 Informations des employés de soutien

Mme Amélie Beaulieu fait un sondage auprès des membres. Les documents du CE étant envoyés aux membres par courriel, elle se questionne sur la pertinence d'imprimer plusieurs copies papier à distribuer lors de la séance. Tous consultent la version numérique et confirment que les impressions papiers ne sont donc pas nécessaires. À l'avenir, seulement les documents qui n'auront pas préalablement été envoyés par courriel seront imprimés pour la séance.

8.5 Informations du Comité de parents

Mme Lapointe n'a pas pu assister à la dernière rencontre du comité de parents. Aucun remplaçant ne s'y est présenté.

9. INFORMATIONS VENANT DE LA PRÉSIDENTE

M. Ouédraogo nous raconte sa deuxième participation en tant que parent bénévole pour l'organisme Fin à la faim. Il n'a que de bons mots pour décrire le dévouement de Mme Collette, qui lui a expliqué toute l'histoire de l'organisme. Il nous souhaite une belle soirée.

10. VARIA

Aucune information.

CE2324-021

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Lapointe et appuyé M. Beaulieu de lever la séance à 20h53.

Approuvé à l'unanimité

Le président,

La secrétaire,

Éric Ouedraogo

Amélie Beaulieu